



Budget 2015

Citoyens, citoyennes,

J'ai l'habitude de débiter en vous disant qu'il me fait plaisir de vous présenter le budget de la Ville de Shawinigan.

Mais, je dois vous avouer que, pour 2015, c'est différent. Compte tenu de la conjoncture particulière que nous vivons cette année, nous venons de conclure un des plus difficiles exercices budgétaires qu'on a eu à faire.

En décembre dernier, je vous mentionnais que nous avons fait preuve d'une grande rigueur dans l'administration des deniers publics. C'était vrai mais, cette année, il me semble que c'est encore plus vrai que jamais !

Je veux donc remercier mes collègues du conseil pour leur collaboration à la confection de ce budget. Leur contribution, jumelée à l'expertise de la direction générale ainsi que des Services administratifs, nous a permis de présenter un budget qui répond aux besoins de notre municipalité au meilleur coût possible.

Encore une fois cette année, le défi était de taille, compte tenu des choix budgétaires du gouvernement du Québec qui ont un impact direct sur nos revenus et sur les services que nous sommes en mesure d'offrir à nos citoyens.

Le 5 novembre dernier, le premier ministre du Québec, monsieur Philippe Couillard, et le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, monsieur Pierre Moreau, ont annoncé un pacte fiscal transitoire

avec les municipalités pour 2015, qui a été signé à contrecœur par l'Union des municipalités du Québec.

Pour les citoyens de Shawinigan, ces coupures dans les différents paiements que nous recevons de Québec représentent 1,2 million \$.

Ce montant inclut, par exemple, une coupure de 500 000 \$ des « tenants lieu de taxe » pour les édifices gouvernementaux sur notre territoire. Autrement dit, Québec décide de ne payer que 80 % de son compte de taxes municipales. Et on n'a pas un mot à dire !

Le gouvernement a également réduit de 450 000 \$ sa contribution allouée au développement économique. C'est certain que cette décision va avoir des impacts majeurs qui vont nous amener à faire une importante restructuration.

À cela, il faut ajouter une diminution du remboursement de la TVQ aux municipalités. Ce remboursement passe de 62,8 % à 50 %, ce qui représente pour les citoyens de Shawinigan des dépenses supplémentaires de 250 000 \$.

Québec ne s'est pas arrêté là. Il a décidé de retirer sa contribution de 500 000 \$ au programme Réno-Québec, dans lequel la Ville contribuait aussi pour 500 000 \$ afin d'aider nos citoyens à rénover leurs immeubles dans le but de maintenir la valeur foncière des propriétés. Face au désistement de Québec, nous avons donc décidé de suspendre complètement ce programme pour 2015.

Comme vous le constatez, la colonne des revenus de notre budget 2015 est sérieusement atteinte.

Toutes ces décisions de Québec s'ajoutent à une conjoncture budgétaire très difficile. Nous devons composer en 2015 avec d'importantes pertes de revenus de taxation au niveau industriel avec les arrêts de production aux usines de Rio Tinto Alcan (600 000 \$) et de Produits forestiers Résolu (1 200 000 \$).

À quelques semaines d'avis, nous avons eu à relever le défi d'équilibrer notre budget 2015 avec plus de 3 millions \$ de revenus en moins.

Encore une fois cette année, on doit composer avec une augmentation du coût de la desserte policière par la Sûreté du Québec, ce qui correspond à cette année à une hausse de 219 000 \$.

Heureusement que, déjà pour 2014, nous avons gelé la croissance des dépenses.

D'ailleurs, l'an dernier, la charge fiscale moyenne des logements à Shawinigan était de 1 562 \$, alors qu'elle s'élevait à 2 020 \$ pour les villes du Québec ayant une population comparable et qu'elle atteignait 1 915 \$ pour l'ensemble des villes du Québec. C'est donc dire que Shawinigan représente toujours, au Québec, une des villes parmi les plus abordables pour les citoyens.

Pour 2015, nous avons fait un exercice excessivement serré en limitant l'augmentation des dépenses à 1 %.

Mais pour réussir cet exercice, nous avons dû faire des choix difficiles. Des choix qui vont malheureusement toucher certains services à la population...

Par exemple, nous annonçons la suspension du programme de contrôle des insectes piqueurs, ce qui représente une économie de 837 000 \$. C'est à contrecœur que nous avons dû prendre cette décision, parce que nous savons que ce programme était très apprécié de tous, particulièrement des familles qui pouvaient mieux profiter de l'été avec leurs jeunes enfants. Mais, ce n'est que partie remise et nous avons l'intention de reprendre ce programme l'an prochain si le contexte budgétaire est plus favorable.

Nous avons annulé toutes les augmentations prévues aux subventions liées au programme de soutien financier aux événements. Nous avons maintenu au niveau de 2014 les allocations allouées aux corporations paramunicipales et nous allons limiter à l'essentiel les subventions et commandites aux différentes organisations.

Toutefois, la situation budgétaire actuelle nous oblige à rouvrir, pour cette année, notre entente conclue avec la Cité de l'énergie. Nous allons baisser de 100 000 \$ notre contribution. Puis, à la suite du retrait de Québec dans le volet immigration, nous allons suspendre notre contribution de 50 000 \$ au Service d'accueil des nouveaux arrivants (SANA) pour l'année 2015.

Enfin, nous avons réitéré le mot d'ordre de poursuivre un suivi extrêmement serré des dépenses dans tous les services municipaux.

J'aimerais aussi vous dire que le conseil municipal est conscient des sacrifices qu'exige un tel exercice budgétaire et qu'il entend donner l'exemple en gelant le salaire des élus pour 2015. De plus, le conseil va proposer un gel similaire au personnel cadre.

Le budget 2015 est fixé à 78 572 000 \$, en légère hausse de 1,09 % sur 2014. Le taux de la taxe foncière général passe de 1,32 \$ à 1,39 \$. Le compte de taxes moyen pour une résidence de 140 000 \$ sera de 2 340,33 \$. Il s'agit d'un écart de 62,56 \$, soit une hausse de 2,75 % « tout inclus », c'est-à-dire incluant l'ensemble de la tarification.

À remarquer, une baisse générale du service de la dette des anciennes municipalités qui passe de 51 \$ à 40 \$ et l'absence de la tarification de 20 \$ pour le programme de contrôle des insectes piqueurs. Seul le tarif de vidange des fosses septiques augmente légèrement de 90,50 \$ à 93 \$.

Quant aux autres tarifs, ils demeurent les mêmes en 2015 :

- Eau : 98 \$
- Égouts : 90 \$
- Ordures ménagères : 98 \$
- Collecte sélective : 34 \$

Nous sommes extrêmement déçus de devoir conclure notre budget dans ce contexte de compressions imposé par Québec. Déjà l'an dernier, nous avons dû faire l'impossible pour composer avec une première vague de compressions. Je vous rappelle que le changement de programme de remboursement de la TVQ avait généré un manque à gagner de 1,2 million \$.

Notre municipalité fait plus que sa part pour gérer les deniers publics de façon responsable. Mais, il y a des limites à ce qu'on peut faire. Les mesures de Québec appliquées mur à mur à l'ensemble des villes sans égard à leurs particularités, ça ne fonctionne pas. Notre réalité est à des années lumières de celles des ceintures urbaines de Montréal et de Québec qui profitent d'une croissance démographique et économique qui n'a rien à voir avec le reste du Québec, particulièrement la Mauricie.

Il ne faut surtout pas oublier que nous sommes en pleine reconversion de notre économie et que nous commençons à peine à récolter les fruits de nos efforts et de nos investissements. Nous avons le devoir de maintenir le cap pour les générations qui viennent.

Le prochain pacte fiscal sera donc vital pour Shawinigan. Nos citoyens seront incapables d'absorber de nouvelles compressions ou un nouveau transfert de responsabilités venant de Québec sans les ressources financières qui doivent les accompagner. Nous nous attendons à ce que Québec tienne enfin ses promesses et qu'il rétablisse les transferts fiscaux auxquels nos citoyens ont droit.

C'est une question d'équité.

Michel Angers
Maire